COMMUNE DE BRIGNOLES (83170)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE - (M.A.P.A.)

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville 9 place carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex – Tél. : 04.94.86.22.12
- Email : dcp@brignoles.fr
Type de pouvoir adjudicateur et activités principales : Collectivité territoriale.
Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
Objet de l'accord-cadre : FOURNITURES DE BUREAU SUR 4 ANS.
Mode de passation : Marché à procédure adaptée passé dans le cadre de l'article L2123-1 du code de la commande publique.
Caractéristiques de l'accord-cadre : Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R2162-1 à R2162-6 du code de la commande publique.

Le montant maximum annuel de commande est fixé à 20 000 €H.T. (soit 80 000 € H.T. sur 4 ans en cas de reconduction).

La consultation a pour objet l'achat et la livraison de fourniture et de petit matériel de bureau.

Sont notamment concernés, les catégories d'articles suivantes : Agrafes, agrafeuses, attaches, élastiques, punaises, colle, adhésifs, papeterie, boites à archives, chemises, classeurs, intercalaires, stylos, crayons, … .

Les divers articles seront commandés par le service de la Direction de la Commande Publique mais livrés sur les différents sites de la ville de Brignoles, conformément aux indications du bon de commande.

A titre indicatif, la Commune a une consommation annuelle de fournitures située entre 9 000 € et 10 000 € H.T.

Les prix indiqués par le candidat englobent tous les frais propres et induits (dont frais de conditionnement, d'emballage, de transport, de livraison…).

Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement. Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 48 mois.
Classification C.P.V: 30192000-1 (Fournitures de bureau) – 30197000-6 (Petit matériel de bureau).
Code NUTS : FRL05
Variantes : Non autorisées.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres : Le 03 mars 2023 à 12h00
Conditions de participation :
Possibilité de candidature avec procédure DUME S
«Ce dispositif permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue.

Candidature hors procédure DUME (S) :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R2143-3 et R2143-4 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Imprimé **Cerfa DC1** joint au Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E.),

- Imprimé **Cerfa DC2** joint au D.C.E.,

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Déclaration sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique (dater et signer la déclaration sur l'honneur jointe au D.C.E.

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour **chacun de ces opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.
- Liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix des fournitures : 70 % - Valeur technique : 30 %.

Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres : Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Echantillons : Les échantillons des fournitures à livrer devront parvenir au plus tard avant la date limite de remise des offres. Il sera envoyé par la poste en recommandé avec accusé de réception, ou remis contre récépissé et portera la mention : « ECHANTILLONS POUR FOURNITURES DE BUREAU SUR 4 ANS – NE PAS OUVRIR – CACHET DE L'ENTREPRISE ».

Renseignements d'ordre administratif et technique : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – B.P. 40510 - 83041 TOULON Cedex 9 – Tél. : 04 94 42 79 30 – Fax : 04 94 42 79 89.

Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet): Art R 421-1 du code de justice administrative.
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 et suivants du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 03 février 2023